



Ouagadougou, le 15 JUIN 2023

## **COMMUNIQUE**

Le Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme informe les professionnels du secteur du tourisme de l'ouverture de la cinquième édition du concours dénommé « **Prix National de l'Entrepreneur Touristique** ».

L'objectif de ce concours est de stimuler, récompenser et mettre en valeur le dynamisme, la créativité et l'excellence de promoteurs d'entreprises touristiques au Burkina Faso.

Peuvent prendre part à ce concours, les personnes physiques et morales de droit privé, promotrices d'entreprises touristiques ayant au moins une (01) année d'existence et disposant des documents suivants :

- un arrêté de classement pour les établissements touristiques d'hébergement ;
- une autorisation d'exploiter pour les restaurants ;
- une licence valide pour les agences de voyages et de tourisme ;
- une carte professionnelle valide pour les guides de tourisme.

Les inscriptions se dérouleront du **16 juin au 06 juillet 2023** à la Direction Générale du Tourisme, sise au **projet ZACA (Immeuble KAFANDO)** et dans les Directions Régionales et Provinciales de la Culture, des Arts et du Tourisme ou en ligne à l'adresse suivante : «[dgt@communication-culture.gov.bf](mailto:dgt@communication-culture.gov.bf)».

A cet effet, une fiche de candidature est à retirer auprès de la Direction Générale du Tourisme, des Directions Régionales et Provinciales, de la Culture, des Arts et du Tourisme.

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter les numéros ci-après :  
**(+226) 70 15 09 56 / 79 72 60 11/ 77 82 03 79**

Le Secrétaire Général

**Bètamou Fidele Aymar TAMINI**

*Chevalier de l'Ordre du Mérite des Arts,  
des Lettres et de la Communication*